

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2023 N°26

L'an deux mille vingt-trois, le cinq décembre à dix-neuf heures quinze minutes, le conseil municipal de la commune de NESPOULS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de NESPOULS

sous la présidence de M. François PATIER, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 29 NOVEMBRE 2023

Présents : Myrienne AUSSEL, Franck BARONI, Céline CAUSSE, Audrey DUMOND, Alain LACOTTE, François PATIER, Sarah PEREZ, Bernard ROCHE, Louise DEHON, Frédérique PUJOLE, Monique SERRE.

Absents : Louise DEHON, Anthony LAFAILLE (procuration à Franck BARONI), Tiffany MADANCOS, Marie -Lore SANIS (procuration à Sarah PEREZ)

### I) Désignation d'une secrétaire de séance

Secrétaire de séance : Frédérique PUJOLE

### II) **Approbation du dernier compte rendu du conseil municipal**

Le compte rendu de la séance précédente ayant été envoyé par mail à tous les élus, Monsieur le maire en demande l'approbation au conseil :

Approuvé à l'unanimité

### III) **Comptes rendus des commissions.**

#### Congrès des Maires de France

Monsieur PATIER nous fait un retour sur le dernier Congrès des Maires, qui a eu lieu à Paris.

11000 participants et 60 000 visiteurs. Le ressenti général de ce congrès des Maires 2023 laisse apparaître que beaucoup de maires se sentent délaissés et certains

démissionnent. Les Maires, surtout en ruralité, sont victimes d'insultes et d'atteinte à leurs biens personnels. Les sanctions pénales, sans conséquences graves, données aux auteurs de ces méfaits, découragent les maires lors de la conférence de Gabriel Attal, ministre jeune et dynamique, celui-ci a mis en avant le bas niveau des enfants rentrant au collège, il prône le redoublement, l'obtention du brevet des collèges pour le passage au lycée. C'est Madame la Première Ministre qui a clôturé le congrès. Points abordés : le rôle des élus locaux, la transition écologique, la dotation globale de fonctionnement (DGF) dont le calcul est fonction du nombre d'habitants.

#### Victimes « morts pour la France »

Monsieur PATIER nous informe que Madame Jeanne BOURNOL assassinée à Reyjades le 9 juin 44 par les nazis lors de la seconde guerre mondiale, fera partie dorénavant des victimes mortes pour la France et son nom sera inscrit sur le monument aux morts.

#### Réunion de Corrèze Habitat

Monsieur PATIER nous fait le compte rendu de la dernière réunion de Corrèze Habitat en charge de l'aménagement du pré de la Croix Blanche. Corrèze Habitat va acheter le pré et gérer le projet, qui comporte l'accueil des aînés autonomes. La commune reste en appui dans la conception et la finalisation de ce projet.

#### ABF

L'Architecte des Bâtiments de France est venu en visite sur Nespouls. Des sujets ont été abordés lors de sa visite : le projet de réparation des gouttières et la création de vitraux à l'église, la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école. Concernant la salle polyvalente, l'Architecte des Bâtiments de France n'autorise pas les panneaux photovoltaïques pour le moment. Elle part cette année et elle ne sera pas remplacée pour l'instant.

#### Conseil communautaire

Monsieur PATIER nous fait un résumé du dernier conseil communautaire où il a été voté notamment la perte de la compétence enfance-jeunesse de l'Agglo et le changement des statuts. Monsieur PATIER a voté contre car ce sont les parents qui vont être victimes de cette décision.

#### Gendarmerie

Monsieur PATIER nous fait part de la création du CESAN, Commandement pour l'Environnement et la Santé. Chaque brigade aura un référent qui sera pour la commune de Nespouls, l'adjudant- chef VINCENTE. Le CESAN sera axé sur cinq pôles : la protection du milieu ambiant et du vivant, la préservation du cadre de vie, la sécurité de l'homme dans son environnement, la police de la transition énergétique et la santé publique.

### Panneaux solaires de l'aéroport

Myrienne AUSSEL nous indique que l'Agglo a accepté le projet concernant la pose de panneaux photovoltaïques par EDF ENR sur le site de l'aéroport: une ombrière sur le parking visiteurs, une ombrière sur le parking covoiturage ainsi que la pose de panneaux sur la toiture de l'aéroport essentiellement en zone U.

### Ecole de Nespouls

Monsieur PATIER nous fera prochainement un compte rendu du dernier conseil d'école avec la nouvelle équipe, lorsque maîtresse Karine aura fait un retour.

### Divers

Monique SERRE nous fait partager le franc succès de la marche pour Octobre Rose, où 90 participants ont répondu à l'appel. Il y aura certainement des manifestations organisées aussi pour Mars Bleu contre le cancer colorectal et Movember contre le cancer de la prostate.

#### **IV) Tour de table :**

RAS

#### **V) Délibérations**

##### **1- Délibération portant modification du règlement du parking de la Croix Blanche.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le règlement du parking de la Croix Blanche.

##### **2- Délibération portant modification de la convention passée entre l'Agglomération et les communes concernant le service ADS.**

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la modification de l'annexe 2 de la convention passée entre l'agglomération et les communes concernant le service commun ADS.

##### **3- Délibération portant signature d'une convention entre la Mairie de Brive et la commune de Nespouls pour la confection des repas.**

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le renouvellement de la convention avec la cuisine centrale de Brive jusqu'au 4 juillet 2024

#### **4- Délibération portant modification des tarifs de la cantine.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification des tarifs de la cantine.

#### **5- Délibération concernant la définition des Zones d'Accélération ENR.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la définition des Zones d'Accélération ENR.

#### **6- Délibération portant modification du contrat de maintenance des photocopieurs de la mairie et de l'école communale.**

Le photocopieur de l'école étant vétuste, il est proposé de transférer le photocopieur actuel de la mairie à l'école et remplacer l'appareil de la mairie par un neuf.

Le montant du nouveau contrat de maintenance s'élève à 99.41€ HT par mois pour une durée de 63 mois.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la délibération.

#### **7- Délibération portant encaissement d'un chèque.**

Monsieur Le Maire explique au conseil municipal que la commune a reçu un chèque de remboursement de 446.50€ de la société EDF.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à encaisser le chèque et émettre un titre de 446.50€.

### **VI) Informations et questions diverses**

Monsieur le Maire, nous explique que le goûter du CCAS a eu lieu et s'est bien passé. L'année prochaine il est envisagé un repas à la place d'un goûter. Le CCAS décidera de l'évolution des colis de Noël dans ce nouveau contexte.

Monique SERRE partage avec le Conseil Municipal le projet de construction de cave-urnes au cimetière de Nespouls. Il est proposé deux types de cave-urnes, avec stèles pour un coût de 750 € ou sans stèles pour un coût de 540 €. Une DETR sera demandée afin de pouvoir financer ce projet.

Myrienne AUSSEL détaille au Conseil Municipal la liste des DETR 2024 concernant les dossiers éligibles.

Bernard ROCHE nous présente la loi du 10 février 2020 concernant le compostage obligatoire à partir de janvier 2024. Le SIRTOM propose des composteurs à la vente.

## **VII)           Calendrier**

Le 16 décembre : goûter de Noël organisé par l'APE les Lionceaux de Nespouls

Le 6 janvier 2024: Voeux de la commune